

tions provisoires de 100 millions de dollars ou qu'il s'agisse fondamentalement d'un programme à long terme, la réponse à nos besoins agricoles et alimentaires ne réside pas simplement, à mon avis, dans la création d'exploitations agricoles industrialisées. Quantité d'exemples dans le monde entier prouvent actuellement que la culture industrielle, ou les grosses coopératives agricoles ne constituent pas une réponse si l'on veut une industrie agricole viable.

On a beaucoup répété, et l'attitude du ministre à cet égard me préoccupe, que la disparition de la ferme familiale est inévitable, de même que son remplacement par une cellule économique. Là n'est tout simplement pas la réponse. Si telle est la raison pour laquelle le gouvernement, et notamment le ministre de l'Agriculture, cherche à centraliser les pouvoirs aux mains du gouvernement fédéral—et je veux parler du bill C-176 de même que du présent programme, puisqu'on ne peut les dissocier—alors je pense qu'il se trompe.

Il doit y avoir une ligne de conduite qui permet de cultiver tout en subissant les contretemps et en faisant face aux diverses conditions de culture et aux diverses situations dumarché sans anéantir la ferme. Il s'agit peut-être d'un cliché et certains jugent sans doute réactionnaire d'affirmer que même si la ferme a été la cause de notre efficacité agricole et de notre aptitude à produire des denrées dans le passé, cela ne signifie pas qu'il en sera ainsi désormais. Néanmoins, monsieur l'Orateur, je suis persuadé qu'il ne peut y avoir une véritable industrie agricole rentable au Canada que si nous protégeons les droits fondamentaux de la ferme familiale au lieu d'envisager l'établissement de fermes industrielles ou commerciales.

Assurément, la Russie qui préconise l'agriculture sociale ou communale illustre ce fait. Il est fort intéressant de constater qu'en dépit de l'outillage et de l'efficacité modernes, la production effective de céréales par habitant en Russie était plus élevée à ladite époque corrompue et rétrograde des tsars qu'elle ne l'est maintenant à l'époque de l'agriculture communale. C'est pourquoi l'agriculture russe revient aux exploitations individuelles, ou du moins a une très forte tendance à y revenir, ce qui prouve que les Soviétiques n'ont pas trouvé la solution dans l'agriculture communale.

Ce qui me préoccupe, non seulement à l'égard de ce bill, mais encore à celui du bill C-176, des divers propos du ministre responsable de la commercialisation du grain et de ceux du ministre de l'Agriculture lui-même, c'est que tout le principe d'une intensification du contrôle fédéral est une mauvaise méthode qui fera des torts irréparables à notre agriculture. Le gouvernement fédéral a tort de penser qu'il connaît suffisamment la conjoncture agricole pour pouvoir dire au cultivateur ce qu'il peut semer et quand il peut le semer, quand il peut récolter et ce qu'il peut mettre sur le marché. C'est pourtant la tendance à laquelle le cultivateur doit faire face aujourd'hui et c'est pourquoi je m'inquiète tant du programme de stabilisation des grains proposé par le bill C-244.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, avant de reprendre l'étude du bill aujourd'hui, la Chambre y avait déjà consacré deux jours de débat. Nous en sommes donc à une troisième journée de débat, et à mon avis, il convient tout à fait, il est même nécessaire que la Chambre scrute la mesure pour diverses raisons.

D'abord, les problèmes des régions rurales du Canada sont étroitement reliés à certaines difficultés économiques fondamentales du Canada dont nous discutons depuis deux jours, surtout à cause de la nouvelle statistique de chômage. Le fait est que l'économie canadienne souffre d'un certain malaise. Nous en voyons la preuve dans le secteur urbain, d'après les chiffres sur le chômage dont tous les députés sont au courant. Nous constatons ce même malaise dans le secteur rural de notre économie et dans notre société. Je dirais qu'il existe une relation entre les deux secteurs et que le malaise qui se fait sentir dans l'un en fait contribue à accentuer ou à intensifier les problèmes de l'autre.

La deuxième raison, c'est que le Canada rural traverse une crise. Un processus de désintégration est amorcé et il pourrait conduire à la destruction totale de ce secteur. Il incombe au Parlement d'y mettre un frein et de prendre des mesures pour faciliter l'édification d'une société rurale saine.

Le bill C-244 va changer l'avenir des Prairies, mais pas nécessairement de façon bénéfique. Le bill prévoit un régime permanent que le gouvernement se propose de faire adopter à la hâte par le Parlement en utilisant des paiements transitoires de 100 millions de dollars comme un appât, et quel appât! Je pense donc que nous devrions nous demander très sérieusement où nous mène le projet de loi. Le ministre chargé de la Commission du blé, qui propose le bill, a insisté pour que les deux aspects soient étudiés ensemble. Étant donné le pouvoir dont dispose le gouvernement, il a évidemment le droit de tenir à cette idée. Je le trouve cependant beaucoup trop astucieux dans certains des plans qu'il essaie de faire avaler aux cultivateurs des Prairies et à la Chambre. Il serait temps qu'il règle ces problèmes, en se préoccupant des intérêts et de l'avenir des agriculteurs de l'Ouest au lieu de son propre avenir politique.

Des voix: Bravo!

● (2.10 p.m.)

M. Burton: Les problèmes sont trop grands et trop graves pour les traiter à la légère comme l'a fait le ministre à propos de cette mesure. C'est mal de la part du ministre d'avoir choisi de publier vendredi dernier un communiqué à la presse concernant le débat tenu à la Chambre sur une mesure législative antérieure. Avant de prononcer son propre discours à la Chambre sur ce bill, il a publié un communiqué à la presse dans lequel il accuse l'opposition de faire obstruction au bill sur la stabilisa-